

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 21 JANVIER 2025**

Etaients présents : M Bruno HAMEL, M Michel HOUSSIN, Mme Roselyne CHAMPVALONT, M Joël BEUVE, Mme Emilie LAURENT, M Christian VILDEY, M Rémy VILDEY, M Cyril DEPERIERS, M Francis LEVAVASSEUR, Mme Angélique SIMON, M Bertrand SAUVAGE, Mme Laurence RAULLINE, Mme Karine CHAUVIN.  
Absent excusé : M Germain SUBLIN.

M Joël BEUVE a été élu secrétaire.

**ORDRE DU JOUR**

**PROCES-VERBAL**

Le conseil municipal valide le procès-verbal du 17 décembre 2024.

**DEMISSION DE MME CELINE BRUNETEAU**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Céline BRUNETEAU a démissionné de son poste de conseiller municipal avec date d'effet au 18 décembre 2024 pour raisons personnelles. La préfecture a été informée.

**Del n°01 – 21/01/2025 – REMPLACEMENT CELINE BRUNETEAU DANS LES SYNDICATS ET LES COMMISSIONS**

Vu la démission de Mme Céline BRUNETEAU du conseil municipal avec effet au 18 décembre 2024, M le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de remplacer Mme Céline BRUNETEAU dans les syndicats et les commissions dont elle faisait partie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE** les délégués comme suit :

- Syndicat des Affaires Scolaires :  
déléguée titulaire : Emilie LAURENT
- Syndicat d'Aménagement Touristique et Rural du Pays des Marais :  
délégué suppléant : Michel HOUSSIN

**NOMME** les membres des commissions suivants :

- attribution HLM et logements communaux : Michel HOUSSIN ;
- chemins de randonnées : Francis LEVAVASSEUR ;
- distribution années 5 et 6 : Joël BEUVE.

**Del n°02 – 21/01/2025 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE OUEST CENTRE MANCHE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération DEL20241031-124 en date du 31 octobre 2024, le conseil communautaire a proposé plusieurs modifications de ses statuts dans le contexte suivant :

- à la suite d'un travail d'analyse réalisé en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche (CDRP), il est apparu nécessaire de faire évoluer la compétence optionnelle actuelle « Aménagement et entretien des chemins de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental (PDIPR) et des aires de pique-nique attenantes à ces chemins de randonnées » des statuts de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche afin de clarifier ses domaines d'intervention en matière d'aménagement et d'entretien des chemins de randonnées.
- de plus, les statuts de la communauté de communes tels que rédigés dans l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2022 portant rectification des statuts de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche énumèrent des compétences qui ne sont pas ou plus exercées et qu'il conviendrait de supprimer.

<b>Types de compétences</b>	<b>Groupes</b>	<b>Compétences</b>
Compétence	Groupe 2 :	Aménagement et commercialisation du lotissement

optionnelle	« Politique du logement et du cadre de vie »	communautaire « les Amazones » situés à La Haye
Compétence facultative	Groupe 4 : « Manifestations culturelles et sportives »	Adhésion au Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais

Aussi, les communes membres sont donc à présent appelées à délibérer dans un délai maximum de 3 mois pour approuver ou non ces modifications. Un vote à la majorité simple est requis au sein de chaque conseil municipal.

Cette modification de ces compétences sera effective dès lors que les deux tiers au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population regroupée (ou l'inverse) se seront prononcés favorablement.

Ceci exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### **DECIDE**

- d'approuver la modification des statuts proposée par la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche concernant la compétence optionnelle « Groupe 1 : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie », de la manière suivante :

<b>Rédaction de la compétence dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2022 portant rectification des statuts de la CC COCM</b>	<b>Modification approuvée</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion au Syndicat Mixte du Parc des marais du Cotentin et du Bessin.</li> <li>- Etudes et actions générales relatives à la protection, à la mise en valeur et à la gestion de l'environnement et des espaces naturels.</li> <li>- Aménagement, entretien, mise en valeur du littoral – Gestion des espaces naturels littoraux.</li> <li>- Aménagement et entretien des chemins de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental (PDIPR) et des aires de pique-nique attenantes à ces chemins de randonnées.</li> <li>- Actions concourant au développement des énergies renouvelables et favorisant les économies d'énergie par le biais de dispositifs expérimentaux et conventionnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion au Syndicat Mixte du Parc des marais du Cotentin et du Bessin.</li> <li>- Etudes et actions générales relatives à la protection, à la mise en valeur et à la gestion de l'environnement et des espaces naturels.</li> <li>- Aménagement, entretien, mise en valeur du littoral – Gestion des espaces naturels littoraux.</li> <li>- Aménagement et entretien des chemins de randonnées pédestres d'intérêt communautaire et des aires de pique-nique attenantes à ces chemins de randonnées.</li> <li>- Actions concourant au développement des énergies renouvelables et favorisant les économies d'énergie par le biais de dispositifs expérimentaux et conventionnels.</li> </ul>

- d'approuver la suppression des compétences exercées par la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche suivantes :

<b>Types de compétences</b>	<b>Groupes</b>	<b>Compétences supprimées</b>
Compétence optionnelle	Groupe 2 : « Politique du logement et du cadre de vie »	Aménagement et commercialisation du lotissement communautaire « Les Amazones » situé à La Haye
Compétence facultative	Groupe 4 : « Manifestations culturelles et sportives »	Adhésion au Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais

#### **MUSEE LA MAISON DE LA BRIQUE – INSCRIPTION MONUMENT HISTORIQUE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la procédure d'inscription aux monuments historiques pour le four et la cheminée du musée de la Brique a été demandée.

La validation de la demande se fera en 2025 et la commission statuera en 2026 sur le dossier.

**DECISIONS SIGNEES EN VERTU DE LA DELIBERATION DE DELEGATION DE MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE DU 25/05/2020 – Période du 18/12/2024 au 21/01/2025**

Décision n°50	26/12/2024	PENET - Tube PEHD pour accès Aubigny en Scène, pour un montant de 387,72 € HT soit 465,26 € TTC
Décision n°51	08/01/2025	NORADMIN - Onduleur, pour un montant de 300,00 € HT soit 360,00 € TTC

**DIVERS**

**Virement de crédits :** M le Maire rend compte de sa décision de virement de crédits prise par délégation du conseil municipal :

Budget assainissement – fonctionnement

Dépenses 61523 Réseaux - 174 €

Dépenses 6542 Créances éteintes + 174 €.

**Lotissement le Vieux Chêne :** le géomètre ne peut pas finir son intervention le temps que le bas de la haie n'est pas nettoyé. Le prix de vente au m<sup>2</sup> sera à définir. Le Plant Martin s'est vendu à 20 € HT le m<sup>2</sup>, avec des participations du budget communal.

**Restaurant Au P'tit St Martin :** la signature du contrat de location est repoussée pour des raisons de problèmes administratifs.

**Restaurant la Table du Marais :** ouverture prévue le 15 mars 2025, inauguration le 14 mars 2025 à 17h00. Les gérants ont fait une demande de remise de loyers pour compenser les travaux qu'ils réalisent pour permettre la réouverture du restaurant.

**Galette des rois CCAS :** 25 janvier 2025 à 14h30.

**Chemins pédestres :** nouveaux plans des boucles de randonnées reçus pour impression et affichage dans le bourg et à la base de loisirs. Date retenue pour la randonnée nocturne : 13 juin 2025.

**Antenne relais :** opérateur désigné : Bouygues Télécom, mais les 4 opérateurs doivent se connecter dessus.

**Budgets 2025 :** CCAS : 02 avril 2025 à 16 h ; commune : 02 avril 2025 à 17h ; SIATR : 19 mars 2025 à 20h30.

**Parc des Marais :** renouvellement du label 2025 – 2040 – présentation de la nouvelle charte aux élus le 05 février 2025 de 18h30 à 20h00 à Périers.

**Travaux à la Mam :** demande de fermer la trémie d'accès à l'étage pour un potentiel logement pour éviter notamment l'accès aux souris.

**Travaux à l'église :** suite au contrôle des cloches, les travaux à envisager sont de prévoir la mise en conformité électrique de l'installation campanaire et de remplacer les tintements 1 et 3 dans les années à venir.

**Gendarmerie :** inspection annuelle le 28 janvier 2025 à 11h00 à Créances, départ de M MEVEL le 29 janvier 2025 à 18h00.

**Chasse :** proposition de rendez-vous à M Michel RIGOT le 23 janvier 2025 matin.

**Route plan d'eau :** pleines de branches sur le bord, des courriers seront envoyés aux propriétaires.

**Route de la Briqueterie :** à nettoyer.

**Chemin de l'école aux filles :** arbre tombé.

**Date prochaine séance :** 25 février 2025 à 20h00.

Fin de la séance à 21h45.

NOM - PRENOM	SIGNATURE
HAMEL Bruno	
BEUVE Joël	